

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'environnement,  
de l'énergie et de la mer,  
en charge des relations internationales  
sur le climat

---

Arrêté du [ ]

**fixant les pourcentages mentionnés aux I et II de l'article 21 du décret n°... du ... fixant les dispositions particulières applicables aux agents contractuels de certains établissements publics de l'environnement**

NOR : DEVK

**La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, le ministre des finances et des comptes publics, la ministre de la fonction publique,**

Vu le décret n°... du ... fixant les dispositions particulières applicables aux agents contractuels de certains établissements publics de l'environnement ;

Vu l'avis du comité technique ministériel des ministères de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat et du logement et de l'habitat durable en date du ... ;

Vu l'avis du comité technique du groupement d'intérêt public dénommé « GIP ATEN » en date du ... ;

Vu l'avis du comité technique central du Muséum d'histoire naturelle en date du ... ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Le pourcentage mentionné au I de l'article 21 du décret du ... susvisé est fixé à 12 %.

II. Le pourcentage mentionné au II de l'article 21 du décret du ... susvisé est fixé à 35 %.

**Article 2**

L'autorité compétente des agents régis par l'article 1<sup>er</sup> du décret n°... du ... susvisé est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le [ ].

La ministre de l'environnement, de  
l'énergie et de la mer, chargée des  
relations internationales sur le climat,

Ségolène Royal

Le ministre des finances et des comptes  
publics,

Michel Sapin

La ministre de la fonction publique,

Annick Girardin